



COMMUNIQUÉ

Le terme *paramédic* devra être sur les prochains uniformes

(Montréal, le 7 janvier 2015) Interpelé par la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ section locale 592 de la FTQ) à propos de l'utilisation du terme *paramédic*, l'Office québécois de la langue française (OQLF) confirme que l'utilisation courante d'un terme dans l'administration publique n'implique pas nécessairement la sanction de celui-ci par l'organisme. Cette prise de position indique clairement que des termes non recommandés par l'OQLF sont utilisés de façon courante par les différents paliers de gouvernement et donc que le terme *paramédic* peut être utilisé.

Dans la foulée des changements annoncés aux uniformes des paramédics du Québec, la FTPQ insiste à nouveau pour que le gouvernement du Québec cesse son obstruction face à l'utilisation du terme *paramédic* sur les uniformes des paramédics.

Le terme *paramédic* est utilisé par l'ensemble des intervenants du milieu des soins préhospitaliers d'urgence. Que ce soit dans les CÉGEPs où le programme de soins préhospitaliers d'urgence est enseigné, dans les protocoles de soins diffusés par le gouvernement du Québec, sur les véhicules ambulanciers, dans la convention collective des paramédics, dans les Centres de communication santé ou dans la plupart des médias, le terme *paramédic* fait maintenant parti du paysage linguistique québécois.

«Le terme *paramédical* est un adjectif utilisé en France pour désigner les professions qui ne touchent pas le corps médical. Notre profession n'existe pas en France et nous ne comprenons pas l'obstination de l'OQLF. Pourquoi ne pas utiliser le terme *paramédic*, qui est utilisé par les francophones du Québec, du Canada et de l'ensemble de l'Amérique du Nord» a déclaré Benoît Cowell, président de la FTPQ, avant d'ajouter : «Le terme *paramédic* devra apparaître sur les nouveaux uniformes des paramédics québécois, ce sera une condition à notre approbation.»

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier, regroupant près de 1200 paramédics. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de paramédics reconnus au Québec par la charte des Syndicats du Québec (Référence, LAUT'JOURNAL, avril 2012)

- 30 -

Source :

David Gagnon
Vice-président
Fraternité des travailleurs et travailleuses du
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)
d.gagnon@ftpq-592.ca